

Réunion du comité de pilotage

Date de la réunion :

Mercredi 17 novembre 2021

Lieu de la réunion :

Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration

Participants :

- M. Ahmed Laamoumri, Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration ;
- Mme. Sarah Lamrani, Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration ;
- Mme. Ouiam El moustamide, Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration ;
- M. Tariq Nachnach, Partenariat du Gouvernement Ouvert (OGP);
- M. Abdelaziz El Haouari, l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption ;
- M. Youssef Oustouh, Ministère de la Justice ;
- Mme. Bengrine Mouna, Ministère du Budget ;
- Mme. Hajar El Cherkaoui, Ministère du Budget ;
- M. Hamid Bencherifa, Ministère des Relations avec le Parlement ;
- M. Abdenbi El Bransi, Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports (Secteur de l'Éducation nationale) ;
- M. Ismail Belfallah, Ministère de la Santé et de la Protection Sociale ;
- M. Rachid El Aouej, Ministère la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille;
- M. Abdelali Kawkabi, Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable ;
- M. Ahmed Sebai, Association des parlementaires marocains contre la corruption ;
- M. Said Chakri, Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable ;

- Mme. Nadia Hmayti, Association Démocratique des Femmes du Maroc ;
- Mme. Houdna Bennani, Association Démocratique des Femmes du Maroc ;
- M. Mohammed Naih, Association Mouvement Alternatif Citoyen ;
- M. Mohammed Elaoui, Organisation pour la liberté d'information et d'expression - Hatim ;
- M. Saad Benkirane, Espace Associatif ;

Absents :

- Représentante du Ministère de l'Intérieur (Direction Générale des Collectivités Territoriales) ;
- Représentant de l'Agence du Développement Digital (ADD) ;
- Représentant du Club des Magistrats du Maroc ;
- Représentant de l'Association Marocaine Contre la Corruption - Transparency Maroc ;
- Représentante du Forum Marocain des Jeunes Journalistes.

Ordre du Jour :

- Etat d'avancement de la mise en œuvre des engagements inclus dans le plan d'action national du gouvernement ouvert 2021-2023 ;
- Nouvelles normes de participation et de co-création du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (OGP).

Points discutés :

1- Etat d'avancement de la mise en œuvre des engagements inclus dans le plan d'action national du gouvernement ouvert 2021-2023 :

Les membres du comité de pilotage représentant des organismes et institutions publiques porteurs des 22 engagements inscrits dans le plan d'action national 2021-2023 ont souligné leur engagement continu à mettre en œuvre les activités planifiés dans ce plan d'action, et ce malgré le changement du gouvernement et l'adoption d'un nouveau programme gouvernemental, puisque tous les engagements ont été inclus dans le cadre des stratégies et plans d'action sectoriels.

Les activités programmées pour l'année 2021 ont été lancées dans ce contexte, conformément à l'agenda convenu.

2- Nouvelles normes de participation et de cocréation du partenariat pour un gouvernement ouvert (OGP) :

À l'occasion du 10ème anniversaire de la création de l'OGP, le partenariat a lancé des consultations publiques afin d'améliorer les normes de participation et de cocréation en vigueur. A cet effet, le coordinateur de l'initiative OGP dans la région MENA a présenté les nouvelles normes relatives à :

- La création des espaces et des mécanismes de dialogue continu dans les différentes phases du plan d'action ;
- La consécration du concept de responsabilité conjointe entre le gouvernement et la société civile dans la formulation et la mise en œuvre des plans d'action ;
- L'encouragement de l'ambition et de l'innovation dans l'élaboration des plans d'action ;
- L'établissement d'une compréhension claire des conditions relatives à la participation et à la cocréation ;
- La facilitation de l'évaluation du niveau de respect de la mise en place des conditions nécessaires pour promouvoir la responsabilisation et l'apprentissage.

Dans le même contexte, et après avoir fourni un ensemble d'orientations et d'exemples sur les cinq points précités, le représentant de l'OGP a présenté ses recommandations pour mettre en place les nouvelles normes au niveau du chantier du gouvernement ouvert au Maroc. Ces recommandations sont comme suit :

- Institutionnaliser le chantier du gouvernement ouvert au Maroc ;
- Améliorer les règles du comité de pilotage pour assurer l'inclusion relative à la participation de la société civile et permettre la participation d'autres acteurs notamment le monde académique et le secteur privé ;
- Promouvoir la participation des catégories sociales vulnérables ;
- Faciliter l'accès à l'information aux personnes malentendantes et malvoyantes ;
- Permettre au grand public de suivre et de commenter les progrès de la mise en œuvre des engagements ;
- Publier un rapport annuel d'auto-évaluation et lancer une consultation publique sur le rapport.

3- Autres points :

- La reconnaissance des efforts fournis par les différents organismes publics concernés et leur interaction positive avec les propositions recueillies au cours de la période de la cocréation du deuxième Plan d'action national ;
- L'importance de l'implication des nouveaux secteurs (santé, éducation, justice, solidarité, collectivités territoriales) dans le plan d'action actuel vu leur importance notamment en cette période de crise sanitaire ;
- La possibilité de réviser le plan d'action actuel pour refléter davantage les efforts déployés pendant la phase de sa cocréation ;
- La nécessité d'aligner la phase de cocréation des plan d'action nationaux du gouvernement ouvert avec la phase de préparation des budgets sectoriels ;
- La nécessité d'institutionnaliser le dialogue dans les politiques publiques en général pour avoir un impact durable ;
- L'importance de travailler en commissions thématiques afin d'assurer la participation des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux compétents et ayant l'expertise souhaités ;
- La nécessité d'intensifier la communication sur le chantier du gouvernement ouvert et d'adopter des nouvelles approches pour atteindre des cibles plus larges, en particulier les jeunes ;
- La nécessité de coordonner les efforts pour assurer la convergence entre les programmes nationaux et territoriaux en matière de gouvernement ouvert ;
- La contribution du Maroc au Sommet Mondial de l'OGP pour l'année 2021.

Points retenus :

- Proposer une feuille de route pour l'application des nouveaux standards de participation et cocréation de l'OGP, et la partager avec les membres du Comité de pilotage pour l'enrichir ;
- Possibilité d'inclure quelques légères modifications sur le plan d'action national actuel ;
- Maintenir le plan d'action national actuel en raison de la difficulté d'inscrire de nouveaux engagements après l'approbation de la loi de finances 2022 et des programmes sectoriels ;
- Capitaliser sur les outputs de la cocréation du PAN 2021-2023, notamment les propositions non retenues, lors de la préparation du prochain plan d'action dont la phase de cocréation doit être lancée avec un délai préalable suffisant ;
- Intensifier les efforts pour institutionnaliser le chantier du gouvernement ouvert au Maroc.